

le Védranais

Un été particulier
dans les centres
de loisirs





Mesdames, Messieurs, chers Plédranais,

C'est avec plaisir que je vous retrouve en cette fin d'été, alors que nous nous projetons déjà sur la rentrée. Mais à l'instant où je vous écris ces quelques lignes (fin juillet), il faut bien dire que nous sommes bercés par beaucoup d'incertitudes. Nous devons tout de même garder confiance car les agents et les équipes autour de moi ont acquis de l'expérience dans la gestion de crise et je suis certain que nous saurons faire face en cas de nouvelle vague.

Cependant, il y a bien 2 sujets sur lesquels il n'y a aucune incertitude : La qualité de la structure financière de la commune et la solidité de notre présence à Saint-Brieuc Armor Agglomération.

Le 7 juillet dernier, le conseil municipal avait à se prononcer sur les comptes administratifs et à voter le budget. C'est un excédent de plus de 3 millions d'Euros que nous avons pu présenter à l'assemblée. Par les temps qui courent, c'est très rassurant. Cela veut simplement dire que nous pouvons voir sereinement le développement de notre commune : plus de sécurité pour financer nos engagements de campagne, plus d'indépendance vis-à-vis des banques, une meilleure position financière qu'en 2014 pour aborder notre nouveau mandat et surtout plus de moyens pour pallier aux imprévus. Car la crise sanitaire n'a pas été sans conséquence sur notre budget. A ce jour, ce sont plus de 140 000 € de dépenses en plus et de recettes non perçues. L'impact de cette crise se voit aussi sur vos budgets personnels et ceux des associations. Pour ces dernières, avec Olivier Colliou, nouvel adjoint aux associations, nous évaluerons leur situation financière pour ne pas les laisser tomber. Je le redis ici, les associations sont le ciment de notre cohésion sociale. Et c'est bien de cohésion dont nous avons aussi besoin.

Malgré ces excédents importants, le budget sera sincère et humble. Nous nous concentrerons sur le financement du restaurant scolaire et de la cuisine, sur l'aménagement des aires de jeux et sur les travaux de voiries et l'entretien des chemins ruraux. Difficile de dire à ce jour, ce que nous pouvons

entreprendre de plus dans un contexte de rentrée incertain. Si la situation venait à se détendre, alors nous aurions la capacité à injecter un peu plus de moyens en fonction des projets à réaliser sur les 4 derniers mois de l'année.

En ce qui concerne l'Agglomération, la position de Plédran s'est renforcée dans le nouvel exécutif. Nous gardons la vice-présidence de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. C'est donc Bertrand Faure qui aura la charge d'animer ces domaines porteurs pour la jeunesse et le dynamisme de notre territoire. Il remplace Jean-Marie Mounier, qui a brillamment conduit ce portefeuille jusqu'à maintenant. Une nouvelle responsabilité sera portée par une élue de Plédran. Michelle Haicault aura en charge la réhabilitation des logements sociaux. Ronan Kerdraon, nouveau président de l'Agglomération a en effet constaté que de nombreux logements sociaux doivent être rénovés, parfois en urgence.

Pour ma part, les maires et élu-e-s communautaires des 15 communes de la nouvelle minorité m'ont confié l'animation de ce groupe. Plus qu'une minorité, nous sommes surtout un groupe d'élu-e-s qui croyons au bon sens paysan dans les prises de décisions plus qu'à la couleur politique, et qui souhaitons par la diversité de nos réflexions, servir l'intérêt général.

J'en profite encore ici pour dire que l'étiquette politique n'est pas gage de bonne gestion ou de bonnes mœurs. Et je pense sincèrement qu'à Plédran vous l'avez constaté. Et comme disait ma chère Maman qui exerçait le noble métier d'infirmière : « *Quand je rentre chez les gens pour les soigner, je ne leur demande pas s'ils sont de gauche ou de droite, je les soigne !* »

Voilà comment j'aborderai encore ce nouveau mandat avec mon équipe, à votre service.

Je vous souhaite une excellente rentrée et vous assure la mobilisation et le soutien total des élu-e-s et des agents de la commune pour vous accompagner.

A très vite !

Le Maire,
Stéphane Briend

LE PLÉDRANAIS : Diffusion 3250 exemplaires

Directeur de publication : Stéphane BRIEND

Membres de la Commission Communication :

Olivier Colliou, Annie Kerboull, Nicolas Billaud, Marie-Ange Bourseul, Michel Morin (suppléant : Eric Chateau)

Maquette & Rédaction : Lydie LE GLATIN (référente mairie)

Mairie de Plédran, service communication - 02 96 64 34 29

Réalisation et Impression :

Communicolor - Plédran - 02 96 42 24 85

Crédits photos :

Mairie de Plédran, Associations, Alphonse LE GLATIN,

Régie publicitaire : Communicolor Plédran

Distribution : Mairie de Plédran - www.pledran.fr

Tél. 02 96 64 34 20 • ISSN 1291-1852

ABONNEMENT pour les non Plédranais :

18,90€ pour 10 numéros. Contactez la Mairie.

DÉLAIS REMISE DES ARTICLES

en **mairie** ou par courriel : mairie@ville-pledran.fr

☐ Plédranais d'octobre 2020

au plus tard le **mercredi 23 septembre**,
dernier délai. *Distribution à partir du 20 octobre*

☐ Plédranais de novembre 2020

au plus tard le **mercredi 21 octobre**,
dernier délai. *Distribution à partir du 18 novembre*



RAPPEL : Tout article remis en mairie **après la date indiquée** à chaque numéro du Plédranais **ne pourra être publié**. Ceci afin de respecter les délais de fabrication et de distribution.



Conseil municipal du 16 juin 2020

ADMINISTRATION GENERALE

■ DELEGATIONS DE FONCTION AUX ADJOINTS ET AUX CONSEILLERS MUNICIPAUX

Mr le Maire informe le Conseil municipal des délégations qu'il a attribuées aux 8 adjoints au maire et à 2 conseillers délégués :

Eric Buron - 1^{er} adjoint en charge des ressources humaines, de l'administration et des services restauration et hygiène

Christiane Le Moual - Adjointe en charge des solidarités, des affaires sanitaires et sociales

Gaëtan Jéhanno - Adjoint en charge des finances et des relations avec les artisans, commerçants et les agriculteurs

Michelle Haicault - Adjointe en charge de l'urbanisme, de l'environnement et du développement durable

Jean-Yves Josse - Adjoint en charge des travaux, de la voirie et des chemins ruraux, des bâtiments et de l'accessibilité

Karine Quintin - Adjointe en charge de l'enfance, de la jeunesse et de la vie scolaire

Olivier Colliou - Adjoint en charge des sports, de la vie associative, de la communication et du numérique

Karine Soyez - Adjointe en charge de la culture, de l'événementiel et de la mise en valeur du patrimoine

Gilles Darcel - Conseiller délégué en charge de la sécurité routière et des commémorations

Octavie Morin - Conseillère déléguée en charge du Conseil municipal enfant et de la démocratie participative

Pas de vote

■ DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Le Conseil municipal délègue à M. le Maire ainsi qu'aux adjoints et éventuellement aux conseillers municipaux, certaines délégations de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités territoriales (la liste est sur le site internet).

Vote à l'unanimité

■ INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE, DES ADJOINTS, DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Le Conseil municipal décide d'attribuer des indemnités de fonction pour le Maire, les adjoints, les conseillers municipaux délégués, les conseillers municipaux dans les conditions suivantes précisées ci-dessous. (indemnités du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués versées mensuellement, indemnités des conseillers municipaux versées trimestriellement).

Population de 3 500 à 9 999 habitants

	% * Montant brut	
Maire	42%	1 633.54€
1 ^{er} Adjoint	20%	777.88€
Adjoints	17,90%	696.20€
Conseiller municipal délégué.....	6%	233.36€
Conseiller municipal ...	1,20%	46.67€

*Taux en % de l'indice brut terminal de la fonction publique (soit 1027 depuis le 01/01/2019)€

Vote à l'unanimité

■ ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal a adopté le règlement intérieur du Conseil municipal.

Vote à l'unanimité

■ CCAS – NOMBRE DE MEMBRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil municipal a décidé de fixer à 6 le nombre de membres issus du Conseil municipal et donc à 6 le nombre de membres nommés par le Maire.

Vote à l'unanimité

■ MISE EN PLACE DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Le Conseil municipal a désigné comme membres des commissions municipales les conseillers municipaux suivants :

Commission Finances : Gaëtan Jéhanno, Jean-Marc Grabowski, Sandra Duval-Thomas, Michelle Haicault, Michel Morin (suppléant : Françoise Hervé)

Commission Voirie et chemins communaux : Jean-Yves Josse, Yves Redon, Olivier Colliou, Gilles Darcel, Jean-Marc Déjoué (suppléant : Yann Gilet)

Commission Travaux - bâtiments : Jean-Yves Josse, Guillaume Jégu, Bertrand Faure, Yves Redon, Michel Morin (suppléant : Patrick Hamet)

Commission accessibilité : Jean-Yves Josse, Olivier Colliou, Céline Lebras, Yves Redon, Patricia Quintin (suppléant : Patrick Hamet)

Commission Vie scolaire : Karine Quintin, Josiane Colleu, Cécile Reux, Marie-Ange Bourseul, Jean-Marc Déjoué (suppléante : Mathilde Jaffrelot)

Commission Enfance Jeunesse : Karine Quintin, Céline Lebras, Eveline Landin, Guillaume Jégu, Jean-Marc Déjoué (suppléante : Céline Morvan)

Commission Communication : Olivier Colliou, Annie Kerboull, Nicolas Billaud, Marie-Ange Bourseul, Michel Morin (suppléant : Eric Chateau)

Commission Sport santé : Olivier Colliou, Laurence Lucas, Nicolas Billaud, Cécile Reux, Jean-Marc Déjoué (suppléant : Cédric Desanneaux)

Commission Sécurité routière : Gilles Darcel, Jean-Yves Josse, Marie-Ange Bourseul, Octavie Morin, Jean-Marc Déjoué (suppléant : Cédric Desanneaux)

Commission Culture : Karine Soyez, Annie Kerboull, Octavie Morin, Olivier Colliou, Michel Morin (suppléante : Delphine Lucia)

Commission Evènementiel / Patrimoine : Karine Soyez, Nicolas Billaud, Olivier Colliou, Annie Kerboull, Patricia Quintin (suppléante : Catherine Hurel)

Commission Urbanisme / Environnement : Michelle Haicault, Solange Fanic, Yvon Mariette, Eveline Landin, Michel Morin (suppléant : Yann Gilet)

Commission Développement durable : Michelle Haicault, Sandra Duval-Thomas, Eric Buron, Laurence Lucas, Patricia Quintin (suppléant : Jean-Claude Rouillé)

Vote à l'unanimité

■ CREATION D'UNE COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Le Conseil municipal a élu 5 membres titulaires et 5 membres suppléants :

Les membres titulaires : Gaëtan Jéhanno, Eric Buron, Michelle Haicault, Jean-Marc Grabowski, Michel Morin

Les membres suppléants : Jean-Yves Josse, Sandra Duval-Thomas, Yvon Mariette, Guillaume Jégu, Jean-Marc Déjoué

Vote à l'unanimité

■ DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Le Conseil municipal a décidé de désigner :

Commissaires titulaires : Stéphane Briend, Eric Buron, Christiane Le Moual, Gaëtan Jéhanno, Michelle Haicault, Jean-Yves Josse, Karine Quintin, Olivier Colliou, Karine Soyez, Gilles Darcel, Octavie Morin, Céline Lebras, Bertrand Faure, Michel Morin, Patricia Quintin, D. Rioust de Largentaye

Commissaires suppléants : Laurence Lucas, Jean-Marc Grabowski, Cécile Reux, Yvon Mariette, Solange Fanic, Nicolas Billaud, Josiane Colleu, Guillaume Jégu, Eveline Landin, Marie-Ange Bourseul, Annie Kerboull, Yves Redon, Sandra Duval-Thomas, Nicolas Le Neun, Jean-Marc Déjoué, Annick Bannier

Vote à l'unanimité

■ COPIL « PROJET DE SANTE » : COMPOSITION

Le Conseil municipal a décidé de valider la composition suivante pour le COPIL « Projet de santé » : Stéphane Briend, Christiane Le Moual, Jean-Marc Grabowski, Nicolas Billaud, Céline Lebras, Solange Fanic, Patricia Quintin, Michel Morin, Annie Kerboull, Daniel Hervé, Dominique Mounier, Jacqueline Hellio

Vote à l'unanimité

■ DESIGNATION DES DELEGUES AU CNAS

Le Conseil municipal a désigné un représentant titulaire : Michelle Haicault, et un représentant suppléant : Christiane Le Moual.

Vote à l'unanimité

■ DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AUPRES DE L'ASSOCIATION DES BRIGADES VERTES

Le Conseil municipal a décidé de désigner Christiane Le Moual comme représentant de la commune de Plédran au sein du Conseil d'Administration de l'association des Brigades vertes.

Vote à l'unanimité

■ DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT « DEFENSE »

Le Conseil municipal a élu Gilles Darcel comme correspondant « défense »

Vote à l'unanimité

■ DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT « SECURITE ROUTIERE »

Le Conseil municipal a élu Gilles Darcel comme correspondant « sécurité routière »

Vote à l'unanimité

■ RENOUVELLEMENT DES REPRESENTANTS A LA SOCIETE PUBLIQUE LOCALE « BAIE D'ARMOR AMENAGEMENT »

Le Conseil Municipal a nommé Stéphane Briend, Maire, à représenter la collectivité à l'Assemblée Générale et pour siéger au Conseil d'Administration.

Vote à l'unanimité

■ SIGNATURE DES ACTES ADMINISTRATIFS FONCIERS : DELEGATION A M. LE PREMIER ADJOINT

Le Conseil municipal a décidé d'autoriser M. Eric BURON, Premier adjoint, à signer, conformément à l'Article L.1311-13 du Code Général des Collectivités Territoriales, les actes administratifs dits « fonciers » pour le compte et au nom de la Commune de Plédran.

Vote à l'unanimité

■ DESIGNATION D'UN REPRESENTANT A L'AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT (ALEC)

Le Conseil municipal a décidé de désigner Michelle Haicault.

Vote à l'unanimité

■ ELECTIONS DES DELEGUES AU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DES COTES D'ARMOR (SDE 22)

Le Conseil municipal a élu 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants :

Titulaires : Stéphane Briend, Jean-Yves Josse

Suppléants : Jean-Marc Grabowski, Gilles Darcel

Vote à l'unanimité

■ DESIGNATION D'UN REPRESENTANT COMMUNAL AUPRES DE LA SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE LOCALE « POMPES FUNEBRES DES COMMUNES ASSOCIEES DE LA REGION DE SAINT BRIEUC »

Le Conseil municipal a décidé de désigner Jean-Yves Josse comme représentant auprès de la société d'économie mixte locale « pompes funèbres des communes associées de la région de Saint-Brieuc »

Vote à l'unanimité

■ DESIGNATION DES DELEGUES A L'ECOLE DU CREAC'H

Le Conseil municipal a décidé de désigner Karine Quintin comme représentante titulaire et Octavie Morin comme représentante suppléante au Conseil d'école du Créac'h.

Vote à l'unanimité

■ DESIGNATION DES DELEGUES A L'ECOLE DE L'HOPITAL DE QUESOY

Le Conseil municipal a décidé de désigner Eveline Landin comme représentante titulaire et Josiane Colleu comme représentante suppléante au Conseil d'école de l'Hôpital-Quessoy.

Vote à l'unanimité

■ DESIGNATION DES DELEGUES A L'OGEC DE L'ECOLE SAINT MAURICE

Le Conseil municipal a décidé de désigner Karine Quintin comme représentante titulaire et Cécile Reux comme représentante suppléante auprès de l'organisme gestionnaire de l'école Saint-Maurice.

Vote à l'unanimité

■ DESIGNATION DES DELEGUES AU COMITE DE JUMELAGE

Le Conseil municipal a décidé de désigner Gilles Darcel, Octavie Morin, Olivier Colliou, Karine Soyez, Jean-Marc Déjoué comme membres du comité de jumelage.

Vote à l'unanimité

>>>>

■ **DESIGNATION DES DELEGUES AU CSP FOOTBALL**

Le Conseil municipal a décidé de désigner Olivier Colliou et Yves Redon.

Vote à l'unanimité

■ **DESIGNATION D'UN DELEGUE AUPRES D'ARMOR EMPLOI**

Le Conseil municipal a décidé de désigner Eric Buron comme délégué du Conseil municipal auprès d'Armor Emploi.

Vote à l'unanimité

■ **SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION – DESIGNATION D'UN REPRESENTANT A LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES**

Le Conseil municipal a décidé de désigner Gaëtan Jéhanno pour représenter la commune au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées.

Vote à l'unanimité

■ **REGLEMENT GENERAL DE PROTECTION DES DONNEES : DESIGNATION D'UN DELEGUE**

Le Conseil municipal a désigné le Délégué à la Protection des Données de la commune de Plédran : Bertrand Faure

Vote à l'unanimité

■ **TERRITOIRES ZERO CHOMEUR DE LONGUE DUREE**

Le Conseil municipal a décidé de désigner Jean-Yves Josse et Christiane Le Moulal comme représentants de la commune au sein du COPIL TZCLD.

Vote à l'unanimité

■ **DEVOIEMENT RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC POUR CONTAINER ENTERRE COMPLEXE SPORTIF**

Le Conseil municipal a approuvé le projet de dévoiement réseau EP pour container complexe sportif d'Horizon présenté par le Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor pour un montant estimé à 2 073,60€ (coût total majoré de 8% de frais de maîtrise d'ingénierie).

Vote à l'unanimité

■ **DEMANDE DE SUBVENTION : APPLICATION NUMERIQUE**

Le Conseil municipal a approuvé le projet présenté et le plan de financement prévisionnel, a autorisé le Maire à apporter toute modification au plan de financement prévisionnel, a autorisé le Maire à solliciter des subventions auprès de tout financeur (Europe notamment FEADER-

Leader, DLAL-FEAMP et ITI-FEDER, Etat, Région, Département...).

Vote à l'unanimité

■ **RENOUVELLEMENT DES TARIFS DES SERVICES RESTAURATION 2020 / 2021**

Le Conseil municipal a décidé d'adopter sans augmentation les tarifs de restauration scolaire 2020 / 2021 tels que proposés, à compter du 1^{er} septembre 2020. (tarifs disponibles sur le site internet)

Vote à l'unanimité

■ **RENOUVELLEMENT DES TARIFS DES SERVICES ANIMATION « ENFANCE JEUNESSE » 2020 / 2021**

Le Conseil municipal a décidé d'adopter sans augmentation les tarifs « Enfance / Jeunesse » tels que proposés à compter du 7 juillet 2020. (tarifs disponibles sur le site internet).

Vote à l'unanimité

■ **RENOUVELLEMENT DE LA DEROGATION POUR UNE ORGANISATION SCOLAIRE SUR 4 JOURS**

Le Conseil municipal a décidé de renouveler cette dérogation pour 3 ans.

Vote à l'unanimité

JEUNES FILLES ET GARCONS VOUS AVEZ 16 ANS

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Cette démarche est **obligatoire**. Une attestation de recensement est délivrée lors de l'inscription. Cette pièce est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens, aux concours et au permis de conduire.

Après avoir procédé au recensement, le jeune sera convoqué pour accomplir la journée défense et citoyenneté (JDC).



INFOS HORAIRES



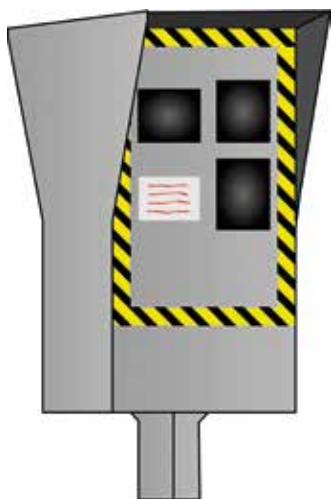
- **Mairie:** Tél. 02 96 64 34 20 Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h30. Samedi (permanence) : 9h-12h.
- **Horizon:** Lundi, mardi, jeudi : 13h30-17h30. Mercredi, vendredi : 9h00 à 12h00 / 13h30-18h00
- **Service Urbanisme:** uniquement le matin (sur RDV l'après-midi).
- **CCAS:** Tél. 02 96 64 34 22. lundi, mercredi : 8h45 à 12h et 13h30 à 17h30, vendredi : 8h45 à 11h
Permanence de Mme le Moulal : mercredis après-midi de 14h à 17h, *sur rendez-vous uniquement*
- **CIAS Saint-Brieuc Armor Agglomération:** Antenne Centre - Tél. 02 96 58 57 00
17 rue du Sabot - Zoopôle - 22440 PLOUFRAGAN
- **Police Municipale:** Permanence tous les matins de 11h à 12h. Tél. 02 96 64 34 25

Résultats du radar pédagogique

La vitesse est un sujet de discussion récurrent dans nos échanges. Nous avons décidé de vous rapporter les résultats des différentes évaluations faites par le radar pédagogique afin de vous rendre compte.

Ce radar sert aussi à évaluer les priorités d'actions pour aménager la voirie.

Ainsi, vous trouverez dans le tableau ci-contre les résultats du radar placé au Pritel (côté Saint-Carreuc), où la limitation est de 80 km/h :



Lieu : Le Pritel (côté Saint-Carreuc) Du 12 au 28 mars 2020			
Nb de véhicules entrants (sur toute la période)	Nb de véhicules sortants (sur toute la période)	Vitesse moyenne sens entrant	Vitesse moyenne sens sortant
444	469	43,45 km/h	43,10 km/h

La prochaine évaluation de la vitesse par le radar pédagogique se fera rue de la Rochette, puis sur la RD 1 à Bel Air, le Rocher, Rue Daniel Ballay, le Bas Madray.

JUIN 2020

Permis de construire

- M. et Mme MARTIN Freddy, 6 rue Théodore Botrel, Extension d'une maison d'habitation

Déclarations préalables

- M. LE LEFF Jean-Marie, 11 rue Abbé Thomas, Clôture + portillon
- M. JOSSE Jonathan, 5 rue de la Ville Jossot, Clôture
- M. et Mme LARVOR, 8 rue du 8 mai 1945, Construction d'un abri ouvert
- M. BRULE Thierry, 19 rue de la Rochette, Construction d'un carport
- M. MOREAU Jérémie, 5 rue de Bel Air, Clôture
- M. DELANDE Pascal, 11 bis rue Bel Orient, Clôture et portillon
- Mme BLANCHE Victoria, 12 Couessurel, Remplacement de huisseries et fenêtre de toit
- Mme MORCEL Marie-Noëlle, 19 rue du Haut Chemin, Création et remplacement de fenêtre de toit
- M. LORANT Aymerick, 19 les Portes d'en Bas, Clôture
- M. MONTEVILLE Julien, Le Grand Hirel, Clôture
- M. HERMON Olivier, 9 rue Jean Jaurès, Clôture

Infos État Civil

Carte d'identité / Passeport

Votre titre est-il à jour ?

ATTENTION, les délais de rendez-vous et d'obtention d'un titre peuvent être longs !

Anticipez cette démarche en prenant un rendez-vous dans une des mairies équipées ! (25 dans les Côtes d'Armor)

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, n'hésitez pas à contacter le service Etat Civil ou consulter le site :

<https://www.service-public.fr/>



Pour voter

Il faut être inscrit sur la liste électorale

Vous avez aménagé sur Plédran ?

Pensez à vous inscrire sur la liste électorale !

Vous déménagez et quittez Plédran ?

Pensez à vous inscrire sur la liste électorale de votre nouveau domicile ! la radiation sera ensuite effectuée d'office sur la liste de Plédran

Vous avez déménagé sur la commune ?

pour recevoir votre courrier électoral, n'oubliez pas de prévenir le service des élections.



Brèves des Services Techniques

Les espaces verts et la voirie

L'été rime avec le désherbage des massifs et l'arrosage. Mais également avec les tontes et le débroussaillage et le passage de la stabnet pour l'entretien des chemins en groue.

En voirie, les nids de poules sont bouchés régulièrement en attente du point à temps (rustine de voirie).

L'équipe bâtiments a réalisé des bancs et des abris pour le jardin de l'EHPAD et le pumptrack, en collaboration avec le CAUE qui nous a fourni les plans.



les abris en cours de réalisation au moment de l'impression du magazine municipal.



Et les services techniques ont profité de la non-occupation pour remplacer les plinthes et refaire la peinture de la salle des coteaux.



Les travaux des entreprises

■ Les jeux de la maison des associations sont en cours ou terminés lors de la parution de l'article.

■ L'UPC : la pose de la faïence et du carrelage est terminée. La résine a été



coulée pendant l'été pour l'étanchéité des cuisines. La pose des cloisons pour les armoires froides est terminée.

L'entreprise Colas est intervenue pendant l'été pour réaliser :

- La création de bateaux
- Le seuil pour le nouveau portail des services techniques
- La reprise du trottoir de la rue d'Armorique
- Un ilot rue des écoles pour ralentir
- Le prolongement du trottoir du nouveau Parking du bois ainsi que la création d'un bateau et des écluses pour sécuriser les jeux de boules.
- L'enrobé des allées derrière la maison des associations.

Les services de l'agglomération passeront fin aout pour l'entretien des accotements.

La ville travaille sur l'installation de futurs containers enterrés comme dans la rue des écoles, devant la salle Horizon.

Travaux d'abattage prévus dans le bois

Le programme de l'aménagement forestier du Bois de Plédran a été établi pour une période de 15 ans de 2013 – 2027. Ce document de gestion forestière a retenu la futaie irrégulière, de tel sorte à profiter de la dynamique naturelle de la forêt, pour régénérer en continu les peuplements. Dans une même parcelle forestière il y aura des semis, des perches, des arbres adultes et des vieux bois.

Pour atteindre cette gestion sylvicole, des cloisonnements d'exploitation sont matérialisés tous les 20 à 30 mètres en moyenne. Ces cloisonnements permettent le passage des engins d'abattage et de débardage forestier, nécessaire à la réalisation de l'exploitation forestière. Le sol est ainsi préservé sur le reste de la parcelle.

Pour votre information, une entreprise interviendra au second semestre 2020, sur les parcelles attenantes au nouveau parking en cours de réalisation et vers le jeu nommé l'araignée.



Avec l'Office National des Forêts, nous mettons tout en œuvre pour que ce chantier d'exploitation forestière se déroule dans les meilleures conditions. Ces travaux utiles, pourront peut-être vous choquer. Rassurez-vous, rapidement, la végétation va reprendre le dessus. Les arbres coupés permettront à d'autre plus vigoureux de se développer, les cloisonnements d'exploitation vont se re-végétaliser, devenant ainsi plus propice pour certaines espèces. Les passages d'engin, qui endommageraient le sol localement, seront remis en état à la suite.

Pour plus d'information, vous trouverez sur le site internet de la ville, le programme 2013 – 2027 : <https://www.pledran.fr/Le-bois.html>.

PLUi - Changement de destination

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, le service urbanisme de SBAA réalise actuellement un inventaire des bâtiments en zones agricoles et naturelles qui seraient susceptibles de changer de destination. A cet effet, un agent de SBAA est susceptible de se rendre sur le territoire de la commune pour prendre en photo des bâtiments, depuis l'espace public. Sa mission s'étend jusqu'octobre 2020.

Pour plus de renseignements : service urbanisme SBAA, urbanisme@sbaa.fr / 02 96 77 60 75

Le changement de destination est la transformation d'un bâtiment qui n'avait pas d'usage d'habitation (cellier, hangar, remise, etc...) en une maison d'habitation.

Le changement de destination est réglementé par l'article L.151-11 du code de l'urbanisme et soumis à de grande restriction.

PASS COVID TPE

FONDS D'AIDES ÉCONOMIQUES DE SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION EN SOUTIEN AUX TPE

Dans le contexte de la crise sanitaire du COVID-19, Saint-Brieuc Armor Agglomération met en place des mesures de soutien auprès des TPE de 0 à 5 salariés rencontrant des difficultés de trésorerie malgré les dispositifs de l'Etat et de la région Bretagne (PGE, Fonds COVID-Résistance...)

Le PASS COVID TPE est mobilisable jusqu'au 30 septembre 2020.

DISPOSITIF COVID ADIE

QUELS SONT LES BÉNÉFICIAIRES ?

> Les TPE de 0 à 3 salariés qui n'ont pas bénéficié d'une mesure de soutien :

- Prêt Garanti par l'État (PGE)
- Prêt BPI France
- Prêt COVID-Résistance Bretagne

> et/ou rencontrant des problématiques bancaires

MODALITÉS DE L'AIDE

Prêt à taux 0 jusqu'à 5000 € (sans garantie, différé jusqu'à 24 mois, remboursement sur 48 mois)

+ Subvention de 1000 €

QUI CONTACTER ?

Frédérique GUILLOU - ADIE > 06 88 09 14 26 - fguilou@adie.org

Aude BIGNARD - SBAA > 02 96 77 60 06 - economie@sbaa.fr

DISPOSITIF COACHING

Saint-Brieuc Armor Agglomération mobilise une enveloppe financière de 40 K€ pour accompagner des entreprises en matière de coaching et d'expertise. Un accompagnement dispensé par la Chambre de Commerce et de l'Industrie des Côtes d'Armor, la Chambre de l'Artisanat et des Métiers, Zoopôle Développement et un groupement de 8 consultants privés.

QUI CONTACTER ?

- Aude BIGNARD > 02 96 77 60 06
- Nolwenn ROUAULT-BRIAND > 02.96.77.20.22
- Serge GUEMAS > 02 96 77 60 45
- Jean-Marie LE BRUSQ > 02 96 77 20 56
- Damien LE CLERC > 02 96 77 60 73

ILS VOUS ACCOMPAGNENT DANS VOS DÉMARCHES

L'ADIE, Initiative Armor, Bretagne Active, Zoopôle Développement, la Chambre de Commerce et de l'Industrie des Côtes d'Armor, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Baie d'Armor Entreprises, les experts comptables, BGE, Réseau Entreprendre Bretagne.

Saint-Brieuc Armor Agglomération
Direction Développement Economique
economie@sbaa.fr
02 96 77 20 40
<https://www.saintbrieuc-armor-agglo.fr/economie/covid-19-mesures-pour-entreprises/>

DISPOSITIF COVID TPE

QUELS SONT LES BÉNÉFICIAIRES ?

> les TPE de 0 à 5 salariés :

- perte du chiffre d'affaires \geq 40 %
- avoir eu accès à un financement de trésorerie COVID \leq 50k€ mais insuffisant pour couvrir les besoins

> les jeunes TPE de 0 à 5 salariés

- création ou reprise de moins d'un an à la date de confinement
- bénéficiaire d'un financement bancaire pour la création/reprise (avec ou sans mesure de soutien COVID)

MODALITÉS DE L'AIDE

Subvention de 1000 € à 3000 €

OÙ TROUVER LE DOSSIER ?

Dossier téléchargeable sur www.saintbrieuc-armor-agglo.fr
A remettre auprès de Saint-Brieuc Armor Agglomération

A NOTER :

Accompagnement des entreprises locataires de Saint-Brieuc Armor Agglomération

Les entreprises et associations locataires d'un local de la propriété de Saint-Brieuc Armor Agglomération peuvent faire une demande d'exonération de 2 à 3 mois de loyer qui sera étudiée au cas par cas.

Contact : direction économique de Saint-Brieuc Armor Agglomération

Fonds COVID Résistance Bretagne

Saint-Brieuc Armor Agglomération participe à hauteur de 300 K€ au fonds régional. Plus d'informations : covid-restance.bretagne.bzh / eco-coronavirus@bretagne.bzh



Un nettoyage de printemps au lavoir du Madray

Le samedi matin 23 mai, le lavoir du Madray a été entièrement nettoyé et le site remis en état, par une équipe de riverains de ce quartier. Une opération annuelle qui perdure depuis maintenant près de 10 ans. Sous la houlette de Julien Bourhy, André, Gérard, Damien, Maxime, Serge et Lionel ont remis en état ce lieu bucolique, tant fréquenté jadis par les villageoises de l'époque des années 50. En début septembre, une autre intervention sera au programme afin de garder ce lieu dans un bon état.



Cérémonie des trophées associatifs



Cette sympathique cérémonie annuelle qui honore le monde associatif et sportif aura lieu le **Vendredi 13 novembre à 19 h à la Salle Horizon**.

Sont invités à se faire connaître, soit individuellement soit par le biais de leur association :

→ athlètes Plédranais ayant obtenu des résultats significatifs dans leur discipline

→ bénévoles des associations Plédranaises dont les services et missions présentent un caractère émérite

au plus tard le **Vendredi 25 septembre 2020** auprès du service communication de la mairie par téléphone au 02.96.64.34.29 ou par mail : mairie@ville-pledran.fr.

Afin de traiter au mieux l'ensemble des demandes, il est demandé aux récipiendaires de retracer en quelques lignes leur palmarès sportif ou leur parcours associatif.



Ces deux cérémonies auront lieu sous réserve des règles sanitaires en vigueur.

Accueil des nouveaux habitants

Les élus du conseil municipal sont heureux de vous convier à un pot de bienvenue afin que vous puissiez :

- prendre connaissance des services dispensés par la Ville de Plédran
- recevoir de nombreuses informations sur la commune et son environnement

Pour vous inscrire, faites nous retour du coupon réponse ci-dessous

Si vous êtes arrivés depuis 2018 ou 2019 sur Plédran, n'hésitez pas à nous faire retour du coupon réponse ci-dessous en mairie (6 rue du Centre 22960 PLEDAN) ou par mail : mairie@ville-pledran.fr

Vous êtes arrivés sur Plédran depuis 2019 ? Alors retenez la date du MERCREDI 23 SEPTEMBRE à 19h en mairie



Accueil des nouveaux habitants – MERCREDI 23 SEPTEMBRE à 19h. A retourner en mairie au plus tard le jeudi 10 septembre

Nom et Prénom :

Adresse :

Mail :

Tél : Sera présent - Nbre de participants : Ne peut être présent

Flèche Plédranaise

la 37^{ème} édition est lancée

Le dimanche 20 septembre 2020, à 14h30 sera donné le départ de la 37^{ème} flèche plédranaise. Une édition digne des précédentes organisée par le comité des fêtes qui se déroule désormais en circuit fermé avec un départ lancé de la salle Horizon (5,3 km) et 10 tours de 11,5 km (115 km) soit au total 120,3 km.



l'arrivée victorieuse de Tom Baudry de l'équipe de La Loire Atlantique lors de l'édition 2019.



Le Comité des fêtes se réserve le droit d'annuler la course si les conditions sanitaires liées au COVID-19 et les consignes gouvernementales ne permettent pas de la maintenir.

Une 37^{ème} édition qui s'annonce relevée. En effet, la liste des engagés nous laisse augurer de belles performances. Vous verrez se produire devant vous tous les meilleurs cyclistes juniors nationaux et internationaux.

Comme à l'habitude, la côte de Magenta sera le juge de paix de cette course convoitée. Le vainqueur sera sans aucun doute un futur champion et on le retrouvera très certainement au plus haut niveau dans les prochaines années.

Le lever de rideau de cette journée sportive sera réservé aux courses cadets à 13h et minimes à 13h10.

Il sera demandé aux riverains la plus grande prudence tout au long de la journée et de garder leurs animaux domestiques en laisse de 12h à 18h. Des déviations seront également mises en place aux abords du circuit afin de faciliter la circulation des usagers.

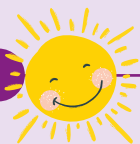
Vous trouverez ci-dessous toutes les informations pratiques de l'évènement et le plan du parcours. Vous aurez le plaisir de retrouver les animations dans les quartiers tout au long du parcours. Tout le monde s'est de nouveau mobilisé pour que la fête soit réussie. Le comité des fêtes vous attend nombreux à ce rendez-vous cycliste incontournable et découvrir le nom de celui qui succédera à Tom Baudry le vainqueur 2019.



Informations PRATIQUES

LE PROGRAMME DE LA JOURNÉE :
 Course Cadets : départ 13h00
 Course Minimes : départ 13h10
 Flèche Plédranaise Juniors :
 départ lancé du parking
 de la salle Horizon à 14h30

*Animations dans les villages traversés
 Buvettes aux abords du circuit*



ETE JEUNES, juillet & août

Dans le cadre des activités de l'été jeunes, l'équipe d'animation a proposé tout au long des 7 semaines un programme d'activités varié et riche en surprises.

Ainsi **les jeunes de 11 à 17 ans** ont pu pratiquer des activités sportives telles que la moto, le kayak et l'accrobranche. Des activités manuelles et arts créatifs étaient aussi au programme, les ados ont pu s'initier aux techniques du Graff sur une fresque murale auprès de Marine Cherel, jeune artiste plédranaise.

Des stages ont pu être proposés également : stage danse hip hop, création de meubles en palettes avec atelier peinture. Un Pocket Film a été réalisé également avec un groupe de 6 jeunes.

Toutes ces activités ont trouvé leur public et certaines seront reconduites tout au long de l'année à l'Espace Jeunes.



Les activités manuelles

RETROUVEZ PHILIPPE ET NICOLAS
 les mercredis après-midi
 13h30-18h30 et
 les vendredis soir 16h30-20h
 ainsi qu'à chaque vacances scolaires
 avec leurs animateurs.

*Semaine culture urbaine :
 initiation parkour avec
 l'association Breizh Parkour,
 danse Hip hop,
 et stage graff.*





ALSH 3-6 ANS, juillet La Ribambelle



Malgré le contexte sanitaire actuel compliqué et le protocole à respecter, toute l'équipe de la Ribambelle s'est investie afin de proposer à vos enfants un panel d'activités sportives, artistiques et culturelles. Certains enfants ont découvert le monde des astronautes et ont pu construire une fusée géante afin de pouvoir retrouver le vaisseau spatial perdu.

D'autres construisaient une jolie maquette de la commune. En assouplissant les règles de sécurité liées au COVID-19, les enfants ont pu sortir prendre l'air marin à Binic et croiser chèvres, moutons et bien d'autres animaux à la ferme du Botrai. Les Schtroumpfs étaient également de la partie et ont aidé les enfants à construire une de leur célèbre maison à toit rouge. Grâce ce programme enrichissant nous espérons avoir fait voyager les enfants tout au long du mois de juillet...

Les élus ont rendu visite aux centres de loisirs en respectant les consignes sanitaires



ALSH 6-12 ANS, juillet Troubadours

L'Accueil de Loisirs « les Troubadours » du mois de juillet s'est très bien passé, les enfants se sont amusés, ils ont des souvenirs plein la tête, malgré un protocole qu'il a fallu respecter tout au long du mois.

Les sorties comme la plage, Aquarev à Loudéac ou Cavan ont été appréciées des enfants.

La bonne humeur et l'esprit estival étaient au rendez-vous.

Une chorégraphie fil rouge, sur la chanson « Tahiti » de Keen'n, a rythmé chaque journée. Nous avons clôturé le mois, avec une journée « Fest-Deiz » à Horizon avec au programme, grillade, galettes saucisses et jeux géants en bois proposés par le prestataire Verbaludik

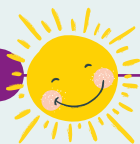
La danse de l'été



Mystic Vallée a proposé un arkéogame sur le thème de la Résistance



M. le Maire, Karine Quintin, adjointe à l'enfance jeunesse et les membres de la commission, accompagnés des directrices et des services de la mairie, autour d'une activité avec un jeu de rôles.



ALSH 3-12 ANS, août

L'accueil de loisirs **3-12 ans**, encadré par Pierre Le Roy et Aurélien Maurice, Alice, Théo, Rodolphe, Gwendolen, Corentin, Margaux, Léo, Elise et Lucia a accueilli une soixantaine d'enfants tout au long du mois d'août.

Le programme était axé sur les activités de plein air. Ils ont profité des plages du secteur et des Choas du Gouët. L'équipe a redoublé d'inventivité pour créer des grands jeux et transporter les enfants dans des univers différents. Pour clôturer cet été bien rempli, ils ont pu découvrir les Jardins de Brocéliande et tout son imaginaire.



Aquarev à Loudéac



Les dotations de masques pour les animateurs.

Horizon

PLEDRAN

SAISON CULTURELLE

2020
2021

Vendredi 18 septembre 2020 à partir de 18h30
Ouverture de saison - Création 2020



Horizon vous donne rendez-vous autour du plan d'eau pour un spectacle original entre terre et eau ! Ces portés acrobatiques seront suivis d'un film de présentation de la saison et d'un verre de l'amitié.

Avec Mélanie Le Marchand, Céline Valette et Jérôme Pont
Entrée libre

Création 2020 avec le soutien de Lannion Trégor Communauté, la Ville de Plougrescant, Le Loguellaou (centre d'exploration et de créations artistiques), le Conseil Départemental des Côtes d'Armor



Ces deux événements auront lieu sous réserve des règles sanitaires en vigueur.

SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2020

Forum des associations à la salle Horizon

Ne manquez pas ce rendez-vous incontournable de la rentrée au cours duquel les membres des associations de Plédran vous accueilleront et vous renseigneront sur le choix de vos activités pour la nouvelle saison.

de 10h à 17h





Plédran

**Association
Solidarité**

ASSOCIATION À BUT HUMANITAIRE

Un panier garni remis au Gaec du Clossec

Fin juin, les membres du conseil d'administration de l'association Plédran Association Solidarité et son président, Gérard Rault, ont remis un panier garni aux membres du GAEC du Clossec, famille Jaffrelot, de la ferme du Validais à Plédran.

Ceci en les remerciant d'avoir confié l'intendance, repas et buvette, lors de la porte ouverte de leur ferme, le mardi 10 mars 2020, et qui avait attiré près de 1 000 visiteurs.



Pas moins de 9 nouvelles recrues au CSP Football

Le président du CSP, Jean-Luc Moriceau et l'entraîneur, Thierry Ogier, ont présenté le samedi 13 juin, au stade Horizon, les 9 nouvelles recrues qui vont intégrer le club du CSP, pour la saison prochaine.

« Sur la période du confinement, Thierry Ogier a fait un gros travail de recrutement, fait savoir le président. L'objectif pour notre club, est au minimum un maintien la saison prochaine en R3, voir une remontée en R2, dans les 2 ans à venir. Nous avons ici, une belle structure, avec un complexe sportif parfaitement entretenu par la mairie et ses services techniques. Dans notre club Plédranais, l'envie et les ambitions sont là à tous les niveaux, avec une situation financière saine. »

Les nouvelles recrues : Moussa Coulibaly, attaquant de 19 ans, vient de Plérin (R3) ; Baptiste Le Cain, milieu de terrain de 21 ans, vient du CO Briochin (R3) ; Anthony Gauthier, ailier de 20 ans, vient du CO Briochin (R3) ; Ibrahim Sylla, attaquant de 19 ans, vient du Stade Briochin (R3) ; Matthieu Quintin, défenseur de 21 ans, vient de saint-Donan (D2) ; Frédéric Morcet, attaquant de 24 ans, vient de Saint-Julien (R3) ; Maël Morcet, milieu offensif de 20 ans, vient de Saint-Julien (D1) ; Vincent Boishardy, ailier gauche de 34 ans, vient de Plainetel (R3) ; Shems Turki, milieu offensif de 31 ans, reprise de la compétition.



Les nouvelles recrues, avec à gauche, Thierry Ogier, l'entraîneur, et à droite, le président, Jean-Luc Moriceau

Association Moi Je Danse à Plédran

La saison de danse reprend avec L'association Moi Je Danse à Plédran Avec bien sûr un total respect des directives gouvernementales

L'association a encore connu un très beau succès la saison dernière malgré les événements de fin de saison.

Les inscriptions pour la nouvelle saison 2020/2021 sont déjà ouvertes (places limitées suivant la capacité des salles)

• Cette association de Plédran vous propose des cours de danse depuis bientôt 10 ans pour les enfants, ados, adultes et retraités actifs, pour les personnes seules ou en couple, à la salle des Coteaux de Plédran et sur d'autres communes limitrophes.

• Pour cette prochaine saison, Anne-Sophie Hamet professeur diplômée, certifiée et animatrice sportive reconnue, vous propose différents cours de danse :

- Cours de Zumba Danse (ado, adulte)
- Cours de Danse enfant (6/12 ans) danse sur des musiques actuelles
- Cours de Danse en Ligne (personne seule)
- Cours de Danse en Couple (à deux, débutant et intermédiaire)
- Cours de Zumba Gold (séniors)
- Cours de Lady Styling (tout public)

En plus cette année

- Cours de Danse Country (tout public)
- Cours de Gym Douce (séniors)
- Cours de Renforcement Musculaire (tout public)

Le planning des cours, les bulletins d'inscription et autres renseignements sont sur le site : **zumba22**, n'hésitez pas à le consulter ou à contacter Anne-Sophie au **06 07 94 74 31** ou par mail à **dansehamet@gmail.com**

La reprise des cours se fera dès le lundi 7 septembre,
le 1^{er} cours est offert aux nouveaux venus afin d'apprécier nos prestations.

Nous vous souhaitons encore nombreux sur nos pistes de danse.

Anne-Sophie
du Centre de Danse Hamet d'Yffiniac

Vous propose ses cours pour 2020-2021

Zumba Danse ado, adulte

Zumba Gold sénior

Danse en Couple ado, adulte

Danse en Ligne solo, ado, adulte

Dance enfants 6/12 ans

Lady Styling ado, adulte

Danse Country ado, adulte

Gym Douce sénior

Renforcement Musculaire ado, adulte

Sur les communes de
Plédran, Yffiniac,
Plaintel, Ploufragan

Tout renseignement sur le site
zumba22 - 06 07 94 74 31
dansehamet@gmail.com

Places limitées, suivant disponibilité des salles

Agenda août/septembre Amitié-Loisirs

Vendredi 28 août : concours de boules en triplète au boulodrome du bois en interclubs tirage au chapeau inscriptions à partir de 13H30

Samedi 5 septembre : tenu d'un stand au forum des associations

Mardi 8 septembre : après midi loisirs, jeux de société-danse, salle des coteaux

Mardi 29 septembre : jeux de société salle LOUIS GUILLOUX



Antenne de Plédran

Face aux incertitudes liées à la crise sanitaire, l'équipe de l'ADMR Plédran a pris la décision d'annuler son repas festif programmé le 17 octobre 2020.

Néanmoins, les permanences et l'activité tricot reprendront à la rentrée de septembre 2020. Nous vous tiendrons informés des dates et du lieu de reprise quand ils seront arrêtés.

Le mot de la Minorité

Reprendre une vie normale

Suite au scrutin du 15 mars dernier, un nouveau conseil municipal a été installé le 24 mai. Pour des raisons de confinement, cette mise en place s'est faite, comme partout, dans un format de confidentialité qui, après un scrutin où la moitié des électeurs se sont abstenus, a donné l'impression que les nouveaux élus étaient là un peu par effraction. Pas de public, souvent important lors de l'installation. Une distanciation entre élus qui ne peut rimer avec collégialité.

Tout a été fait réglementairement pour cette installation. L'utilisation de « Facebook Live » a permis d'ouvrir un peu les portes et tant mieux. Pour autant, nous nous interrogeons. Les citoyens plédranais – mais c'est vrai dans de nombreuses communes – sont-ils en train de se désintéresser de la vie de la commune aujourd'hui, des autres niveaux de col-

lectivités demain ? Certes, le discours du Premier Ministre le samedi soir à 19h30, a probablement joué comme un coup de massue sur de nombreux citoyens. Dès le dimanche, il fallait prévoir l'organisation des journées à partir du mardi. Et bien d'autres choses encore. Peut-être faut-il y voir aussi une forme de « résistance » liée à cette annonce pour le moins tardive et nettement en contradiction avec l'intervention du Président de la République le jeudi

Alors aujourd'hui ? Le nouveau conseil municipal a commencé à fonctionner, notamment en votant le budget 2020 le 7 juillet. La minorité, certes très minoritaire suite à ce scrutin bizarre, entend jouer tout son rôle. Nous nous voulons constructifs et ferons donc des propositions. A contrario, nous exprimerons nos désaccords chaque fois que nécessaire. Le conseil municipal est par nature même, une assemblée au plus près des citoyens. Nous vous appelons donc à

vous y intéresser, soit en assistant aux séances qui elles, sont publiques, soit en déposant une candidature pour être membre d'une commission municipale. Durant la campagne électorale, une des cinq priorités de notre liste « Plédran pour tous » s'intitulait « Replacer la démocratie locale et la citoyenneté au cœur de l'action municipale ». Même si nous sommes minoritaires, vous comprendrez que nous n'en oublions pas pour autant, sur ce point comme sur d'autres, notre projet qui a été mûrement réfléchi.

Alors que la fin du mois d'août approche, nous vous souhaitons une bonne rentrée. A l'heure où nous écrivons ces lignes (mi-juin), nous espérons que chacune, chacun, scolaires et étudiants, salariés, artisans et chefs d'entreprises, retraités, vous allez pouvoir reprendre une vie normale.

Le mot de la Majorité

Les commissions municipales

Administrer une commune, c'est construire, non pas au jour le jour, mais bien au contraire en s'appuyant sur la vision de ce que sera notre territoire dans plusieurs années tout en préservant la stabilité des finances communales.

Pour ce faire, la municipalité aime s'appuyer sur le travail des commissions. A Plédran, 13 ont été créées. Elles sont composées de 5 élus (4 de la majorité et 1 de la minorité avec son suppléant) ainsi que des membres non élus volontaires. Pour y participer, vous êtes invités à vous faire connaître en Mairie par courrier au plus tard le 31 Août, afin qu'elles se mettent au travail très vite, dès septembre.

Le rôle des commissions est d'examiner des affaires et questions qui doivent être

soumises au conseil municipal. Elles sont un lieu d'examen des dossiers municipaux. Elles émettent un avis et peuvent être sources de propositions.

Elles permettent donc au conseil municipal d'avoir un regard élargi avant le vote des délibérations en séance.

S'engager dans une commission municipale est un acte citoyen réfléchi et doit démontrer de la part des candidats un intérêt certain pour le développement économique, social, culturel et sportif (entre autre) de sa commune.

Il s'agit là d'une véritable mission au service de la population, riche d'échanges, d'idées pour améliorer le quotidien de nos administrés. Nul doute que ces groupes de travail sauront relever les défis qui leur seront proposés durant ses six prochaines années !

Nous comptons sur des esprits constructifs, animés par l'intérêt général.

Ces lignes ont été écrites en juin dernier. Il est donc difficile de se projeter et prévoir ce qu'il se sera passé en juillet et août après cette incroyable crise sanitaire.

Nous espérons que les mesures gouvernementales de déconfinement prises le 10 juillet, nous auront fait faire un pas supplémentaire vers plus de Liberté. Nous en avons tellement besoin.

L'été reste tout de même une période propice au ressourcement avant d'attaquer une rentrée, que nous espérons tous « normale ».

Nous vous souhaitons à toutes et tous le meilleur dans vos reprises d'activités professionnelles, scolaires, associatives et personnelles.

Bonne et belle rentrée !

■ ECOLE MAURICE-ET-MARIA-LETONTURIER

Retour à l'école maternelle

Le retour à l'école s'est effectué en deux étapes.

Tout d'abord, à l'issue de deux mois de confinement, les enfants, dont les parents le souhaitaient, ont pu retrouver le chemin de l'école à partir du 14 mai. Mais il faut bien avouer qu'ils ont été confrontés à des conditions de scolarisation bien différentes de celles auxquelles ils étaient habitués avant le 13 Mars.

En effet, le nombre d'élèves en maternelle était limité, à 5 en petite section et à 10 en moyenne et grande section. De plus, des règles de distanciation sociale et de précaution sanitaire omniprésentes ont conduit à limiter de manière drastique l'utilisation du matériel scolaire. Chacun, dans la classe, était doté d'un espace et d'un matériel strictement personnel. Plus de jeux et d'activités collectives en autonomie !



Vive l'école et les copains !



Ça y est ! On peut enfin rejouer ENSEMBLE !

Sur la cour de récréation aussi tous les jeux impliquant l'utilisation de matériel étaient proscrits, ce qui limitait énormément le champ des possibles. Les enfants ont redécouvert les plaisirs de la course et de l'exploration de l'espace en entendant fréquemment les enseignants les rappeler au respect des distances minimales entre eux. Les passages aux sanitaires étaient très nombreux afin de multiplier les lavages des mains entre chaque activité ou changement de lieu. Les échanges avec les enseignants masqués et beaucoup plus distants qu'à l'accoutumée revêtaient également un caractère particulier.

La rentrée pour tous a eu lieu le 22 Juin et si le protocole sanitaire imposait encore des contraintes, il n'a nullement altéré l'euphorie des enfants, très heureux de se retrouver.

Après plus de trois mois de séparation, les groupes classes étaient reconstitués et les enfants ont vite retrouvé leurs habitudes. Ces quinze jours nous ont permis de finir l'année scolaire ENSEMBLE et de mieux se projeter dans la prochaine, qui, souhaitons-le, sera moins perturbée.

École élémentaire Une semaine en musique !

En cette fin d'année si particulière, Laurent Marguet, intervenant musicien, a proposé des séances d'éducation musicale aux élèves du CE2 au CM2.

Si les projets établis en début d'année scolaire n'ont pas pu aboutir, les élèves ont été enchantés par le programme nouvellement proposé : percussions corporelles, improvisations gestuelles, vocales ou instrumentales.

Des moments d'écoute, de découverte, d'échanges toujours appréciés.



L'école élémentaire assurera une permanence du 24 au 28 août de 13h à 16h, pour toutes les nouvelles familles.

Date de la rentrée scolaire 2020-2021 : mardi 1^{er} septembre

Coordonnées des écoles pour plus d'informations :

Ecole maternelle Groupe Scolaire Maurice-et-Maria-Letonturier
rue des Ecoliers

➤ Directrice : Mme Le Guët – 02 96 42 26 33

Ecole élémentaire Groupe Scolaire Maurice-et-Maria-Letonturier
rue des Ecoliers

➤ Directrice : Mme Pécha – 02 96 42 23 86

Ecole des Coteaux – rue Roger Vercel

➤ Directeur : M. Hié – 02 96 42 23 90

Ecole privée Saint-Maurice – rue des Ecoles

➤ Directrice : Mme Pierre – 02 96 42 24 89



Votre agenda

Août

- Le 29 : Repas - Association la Ville Glé

Septembre

- Le 3 : Don du Sang - *Louis Guilloux*
- Le 5 : Forum des associations - *Horizon*
- Le 8 : Goûter, jeux, danse - association amitié et loisirs - *Salle des Coteaux*
- Du 12 au 14 : Concours de boules - FNACA au *boulodrome du bois*
- Le 18 : **Ouverture de saison** - *salle Horizon*
- Le 20 : Flèche plédranaise - comité des fêtes au bois
- Le 23 : Nouveaux habitants - Mairie
- Le 29 : Jeux de société - association amitié et loisirs - *Louis Guilloux*

Octobre

- Du 08 au 11 : Challenge - canicrossbreizh
- Le 13 : Goûter, jeux, danse - association amitié et loisirs - *Salle des Coteaux*
- Le 17 : Repas - Comité d'Animation du Créac'h - *Salle des Coteaux*



Ces événements auront lieu sous réserve des règles sanitaires en vigueur.

DERNIER APPEL A CANDIDATURES POUR LES COMMISSIONS

Membres non élus

Après l'installation du conseil municipal, les commissions vont se créer et se mettre en place. Pour cela, nous recherchons des Plédranaï.s.es pour intégrer les différentes commissions. La création des commissions sera votée en conseil municipal le 16 juin 2020. Sous réserve du résultat de ce vote, voici les commissions pour lesquelles vous pouvez candidater :

- Finances ■ Voirie et chemins communaux ■ Travaux bâtiments ■ Accessibilité ■ Vie scolaire
- Enfance jeunesse ■ Communication ■ Sport santé ■ Sécurité routière ■ Culture
- Evènementiel / patrimoine ■ Urbanisme / environnement ■ Développement durable

Chaque Plédranaï.s.e. volontaire pour y participer est invité.e. à se faire connaître en mairie en adressant un courrier à M. le Maire indiquant ses motivations et la ou les commission.s. qui l'intéresse.nt
(6 rue du Centre 22960 PLEDHAN - mairie@ville-pledhan.fr), **jusqu'au 31 août 2020.**

■ AGENDA DU PLÉDRANAIS

Plédranais Numéro de	Date limite de remise des articles	Période de distribution
Octobre	23/09	du 20/10 au 23/10
Novembre	21/10	Du 18/11 au 20/11
Décembre	18/11	Du 15/12 au 18/12
Janvier 2021	16/12	Du 20 au 22/01/2021

**RAPPEL :** pour les articles à paraître dans le plédranais

- **Taille photos :** 300 ko minimum
- Pas de photos d'internet, ni de Facebook (trop petites, de mauvaise qualité)
- **Tous les articles doivent être envoyés sous forme de documents Word** (en .doc) pas de PDF (pas exploitable, pas modifiable), **ou en format image** (.JPEG, .PNG)
- Les photos doivent être envoyées par mail, en pièce jointe, afin d'avoir une qualité optimale
- **Contact à la mairie pour le Plédranais :** Mme Lydie LE GLATIN, 02 96 64 34 29, mairie@ville-pledran.fr

PETITES ANNONCES

■ Recherche personne pour tonte de pelouse. Tondeuse sur place.

Tél : 06 20 58 75 69

■ Vend serre de jardin VERTELYS 100€. 2m x 2,50m par 2m, non déballée, état neuf.

Tél : 06 20 30 22 42

■ Vends 4 chaises en merisier, assise cannage à revoir – 60€. Parc bébé marron beige de chez Bébé9, très peu servi, Etat neuf – 20€. Table à langer avec baignoire, état neuf – 40€

Tél : 06 84 86 68 23

■ Vends salle à manger en merisier, table ronde de 110 cm de diamètre, 2 rallonges de 42 cm chacune, avec 6 chaises en paille, enfilade 1,93 cm de long, 96 cm de haut, 3 portes, 3 tiroirs – le tout en très bon état - 750€ €
2 fauteuils en cuir de couleur gris 350€ les deux.

Tél : 06 78 09 99 70

■ Vends poêle à bois en pierre ollaire (accumulation) SCAN LINE 16, bûches 40-50 cm, sortie arrière – parfait état de fonctionnement. 1 500€, à débattre
Tél : 02 96 42 22 44 (heures de repas)

■ Recherche hivernage pour caravane de moins de 5 m. Sur pledran et alentours.

Tél : 06 61 07 99 31

■ Vend télévision très bon état – 80cm

Tél : 02 96 42 21 52

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans la nouvelle vitrine de M. Nicolas Le Vacon. Il travaille seul.

M. Sébastien Vitel a son entreprise SO'ADJE, présentée en nouvelle vitrine dans le Plédranais de mars.

NLV

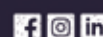
Nicolas Le Vacon
5 rue de Champagne
22960 PLEDRAAN
06 43 51 19 85

nlv-nicolas-le-vacon-maconnerie.business.site

NLV
NICOLAS LE VACON - MAÇONNERIE

NICOLAS LE VACON
MAÇONNERIE - TERRASSE
MURET - PETITS TRAVAUX

06.43.51.19.85
NLV.NICOLASLEVACON@GMAIL.COM
5 RUE DE CHAMPAGNE
22960 PLÉDRAN



nouvelle vitrine ■

Du jour dica la nété.

"Va fére biao anet", qe je me dis en m'éviant,
 Le soulai se léve etout, un cië bië blleu
 O just qheuges petits nuaijes cotonous,
 Més ene heure pus târd, pus de soulai é
 pus de nuaijes
 Just ene breume q'erive de la mere é qi
 ghute tout,
 "Qhî ce qe je vas fére de la journée-la?"
 "Renje don ton ôtë!"
 Vlâ diz heures qi sonent, é la breume se
 n'ët alée
 Le soulai rigole a través la qerouézée,
 La me done du qheur a l'ouvraije
 La binette den ene main é le sicateur den
 l'aote
 Me vaici a m'oqhuper des fllours,
 Médi déjà!
 Je dinons dehô é le soulai nous chaofe
 le dôs
 ...Ene petite meriene
 Traez heures de la véprée
 Faot souegner les lapins, les pouliaos, les
 ouésiaos,
 Astoure-ci, j'irae ben baire un miqe céz ma
 copine Téréze
 Pis me vla a cartayer les drâps, en mirant
 le paizaije
 Qi chanje core o des belles coulours
 Més vaici q'il ét uit heures su sair!
 Je soupous en regardant "la bouète a
 goules",
 Tourjous parai, les accidents...
 Les siançouz qi savent tout...normal!



Ah, i vont dire le temp pour les jours a
 veni,
 En Bretagne : de la pllée é du vent ben
 sûr...
 La n'ët tout come päs le Pôle Nord céz
 nous!
 I n'ont don päs veü le soulai come mai?
 Je lésse le cië tranqhi pour ebouter
 Un joli paletot de laine a ma petite-fie
 Mes yeüs comencent a chapiller,
 À bâs les eghues é la bouète a goule
 Un dernier coüp de zieü su le soulai
 qhutant
 Un petit bonsair a ma maintië
 É me vaici den mon let,
 O tout pllein des belles imaijes de la
 journée
 Qheuges lignes avant qe de dormi...é
 Je vous dis bone nété etout!

Yolande Boitard

"Les monches" ...ét la sézon! de Raymond Queneau.

Les monches d'anet
 sont pus yelles d'aotrfai
 o sont mouins haitées
 pus lourdaodes, pus fiéraodes, pus
 tabutées
 o sont enqhinées o lou râretë
 o se trouvent en danjier de grand-turie
 Cant j'etaes qeniao o l'alint se pouesser
 benéze
 par cent, vantië ben par mille
 su un parchat q'étaet la pour les éssoti
 o l'alint s'encllore
 par cent, vantië ben par mille
 den des boutailles espéciales
 o l'éruessint, o terpignint, pour terbeli
 par cent, vantië par mille
 o guerzillint
 o letint qheurues
 Astour-ci o font des manieres
 les monches d'anet
 sont pus yelles d'aotrfai.
 NB : enqhinées; conscientes...

Traduction, Annie Guinard

Votre artisan menuisier • Petits & gros travaux

LMB

Les Menuiseries Bretonnes

Z.I. des Châtelets
 TRÉGUEUX
 02 96 76 60 14



www.les-menuiseries-bretonnes.fr
 Mail : lasseurestephane@yahoo.fr



Arthurimmo
 .com
LE RESEAU NATIONAL
 IMMOBILIER 100% EXPERT

Estimation gratuite

**VOUS AVEZ
 UN PROJET IMMOBILIER :
 VENDRE, ACHETER
 OU LOUER ?**

CONTACTEZ :
 Claude PHILIPPE
 06.74.14.48.21

Votre conseiller en immobilier

1, rue du Menhir - 22960 PLÉDRAN
 www.limmobilierecentre-arthurimmo.com

Le Plédranais du mois d'octobre sera le 500ème numéro.



Pour ce numéro spécial, nous recherchons vos photos d'événements majeurs (de constructions, de travaux...) sur la commune qui vous ont marqués.

Nous recherchons également les premiers exemplaires du Plédranais.

Envoyez-nous vos photos par mail à mairie@ville-pledran.fr avant le 23 septembre 2020.

